

DU LYCÉE À L'EMPLOI

Les quelques mois qui suivent la sortie du lycée professionnel et technologique constituent pour les jeunes une étape particulièrement importante, une période de la vie riche en événements. Aussi, pour connaître le devenir des anciens élèves, le ministère de l'Éducation nationale avec l'appui des établissements scolaires, réalise-t-il des enquêtes depuis de nombreuses années.

Cette note présente les résultats de la dernière enquête Insertion dans la Vie Active qui appréhende les situations professionnelles des lycéens sept mois après la fin des études. La hausse de l'emploi reste soutenue en 2001 et s'accompagne d'une progression des embauches sur des postes stables pour les garçons, et d'un recul du travail à temps partiel pour les filles. Cette insertion professionnelle plus favorable n'efface toutefois pas les disparités : le chômage concerne plus fréquemment les jeunes filles, leur rémunération reste inférieure à celle des jeunes gens.

Au début des années quatre-vingt, parmi l'ensemble des sortants du système éducatif, la moitié des jeunes quittaient les classes terminales CAP et BEP, soit 6 600 lycéens en Bourgogne. Actuellement, près de 2 100 élèves partent du lycée à ce niveau de formation. Les enquêtes régionales effectuées depuis 1980 donnent un aperçu de l'évolution de leurs conditions d'entrée dans la vie active. Dans un contexte marqué par des transformations profondes des systèmes éducatif et productif, les situations professionnelles des différentes cohortes se sont modifiées au fil des ans. Le temps n'a cependant pas remis en cause le clivage entre les filles et les garçons.

Note technique

L'enquête Insertion dans la Vie Active est le seul dispositif national qui renseigne tous les ans sur la situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de formation initiale. Cette enquête décentralisée est pilotée par la Direction de la programmation et du développement du ministère de l'Éducation nationale, et réalisée avec l'appui des établissements scolaires publics et privés. Au mois de février, un questionnaire est adressé par voie postale à chaque lycéen qui a quitté son établissement scolaire et qui ne poursuit pas d'études.

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants des classes terminales de l'enseignement technologique et professionnel, du CAP au BTS. Dans l'académie de Dijon, parmi les 94 lycées sollicités, 86 ont participé à l'enquête de février 2001. Près de **9 100 lycéens** ont été interrogés, et **4 100** ont répondu. Globalement, le taux de réponse brut des jeunes est de 45 %. Ce taux augmente avec le niveau de qualification, de 37 % pour les sortants des classes terminales de BEP à 55 % pour ceux de BTS. Les chiffres pondérés sont donc à manier avec précaution.

Cette enquête situe les jeunes sept mois après leur sortie de formation. Or, leur situation à ce moment-là est rarement définitive. Les évolutions sont fréquentes au cours des premières années de la vie professionnelle.

La situation des jeunes est appréhendée à partir des concepts suivants :

- **sortants** : les anciens élèves, diplômés ou non, ne poursuivant pas d'études à temps plein ;
- **emploi salarié** (emploi non aidé) : les contrats à durée indéterminée, déterminée ou d'intérim, les engagés militaires, les jeunes installés à leur compte, et les aides familiaux ;
- **autre mesure** (emploi aidé) : les contrats emploi-jeune, emploi-solidarité, d'orientation, d'adaptation, les stages ;
- **chômage** : les jeunes déclarant être sans emploi et en rechercher un ;
- **inactivité** : les jeunes déclarant être sans emploi et ne pas en rechercher ;
- **taux d'emploi** : nombre de salariés/actifs (emploi + mesure + chômage) hors service national et inactivité x 100.

■ Des situations contrastées

Les conditions d'entrée des jeunes dans la vie active diffèrent selon la spécialité et le niveau de formation. Après une classe terminale de **CAP** et de **BEP**, les formés dans le domaine "mécanique, électricité, électronique" sont nombreux à devenir apprentis (le tiers). Les jeunes issus des formations "accueil, hôtellerie, tourisme" connaissent des situations professionnelles proches de la moyenne : 51 % sont en emploi et 21 % au chômage. Seulement 42 % des sortants des spécialités "transformations" sont salariés et 15 % sont à la recherche d'un travail, malgré de nombreux contrats d'apprentissage et mesures.

À l'issue d'un **baccalauréat technologique ou professionnel**, les anciens élèves des domaines "mécanique, électricité, électronique" et "transformations" accèdent rapidement à un premier emploi. La situation paraît difficile pour les terminales "sciences et technologies tertiaires" avec seulement 37 % de salariés, pour les bacheliers professionnels "secrétariat, bureautique" avec 33 % de chômeurs. Le risque de chômage est également important pour les terminales "sciences médico-sociales" (23 %). Quant aux sortants des spécialités "comptabilité, gestion" et "commerce, vente", leurs taux d'emploi et de chômage sont proches de la moyenne.

Sortir d'une terminale de **BTS** garantit une insertion professionnelle rapide, les trois quarts des jeunes sont embauchés sept mois après la fin de leur scolarité. Quelques différences sont toutefois à souligner. Ainsi, les anciens élèves de la "mécanique, électricité, électronique" sont plus souvent salariés (86 %), et les jeunes issus des spécialités "secrétariat, bureautique" connaissent des situations de chômage plus fréquentes (19 %).

■ CAP et BEP, un clivage persistant

L'académie de Dijon se caractérise depuis fort longtemps par une orientation plus importante vers les formations professionnelles. En 1979, parmi l'ensemble des sortants du système éducatif bourguignon, près de 6 600 jeunes se sont présentés sur le marché du travail après un CAP ou BEP. Actuellement environ 2 100 lycéens quittent ces mêmes classes terminales en Bourgogne. Que deviennent les élèves de l'enseignement technique court ? Les enquêtes régionales réalisées depuis 1980 permettent de dégager les principales tendances de leur insertion professionnelle.

Ces vingt années se situent dans un contexte global d'élévation du niveau de formation des élèves, et se caractérisent par des évolutions importantes au sein du système éducatif : disparition de l'orientation en fin de 5^{ème}, rénovation des diplômes professionnels, création des baccalauréats professionnels... Ceci a profondément modifié la population des sortants quant aux effectifs et qualifications, le BEP devient la filière prépondérante en lycée professionnel. Au cours de la même période, le monde du travail a connu également des transformations importantes : déclin de l'agriculture, réduction des

Situation des jeunes après un BEP, CAP

(en %)	Emploi salarié	Apprentissage	Mesure	Chômage	Effectif
Transformations	42	30	13	15	109
Mécanique, électricité, électronique	47	33	9	11	810
Comptabilité, gestion	52	26	10	12	163
Accueil, hôtellerie, tourisme	51	18	10	21	160
Ensemble	47	24	11	18	2 063

Lecture : en février 2001, parmi les 109 actifs du domaine "transformations", 42 % sont salariés, 30 % sont apprentis... 15 % sont au chômage. Le terme mesure regroupe les contrats emploi-jeune, emploi-solidarité, de qualification, d'adaptation, d'orientation, les stages.

Situation des jeunes après un BTn, Bac Pro

(en %)	Emploi salarié	Apprentissage	Mesure	Chômage	Effectif
Transformations	65	17	9	9	125
Mécanique, électricité, électronique	77	12	6	5	660
Sciences et technologies tertiaires	37	8	32	23	400
Commerce, vente	58	14	12	16	199
Comptabilité, gestion	65	11	7	17	235
Secrétariat, bureautique	57	3	7	33	316
Sciences médico-sociales	50	16	11	23	124
Ensemble	61	10	13	16	2 455

Situation des jeunes après un BTS

(en %)	Emploi salarié	Apprentissage	Mesure	Chômage	Effectif
Spécialités pluritechnologiques de la production	77	3	19	1	119
Mécanique, électricité, électronique	86	4	7	3	193
Commerce, vente	79	4	10	7	286
Comptabilité, gestion	78	1	10	11	278
Secrétariat, bureautique	72	-	9	19	246
Ensemble	75	2	13	10	1 474

emplois industriels, croissance des métiers tertiaires, dans un contexte économique mouvementé (aggravation du chômage, embellie économique...) qui ne sont pas sans effets sur les conditions d'entrée des jeunes dans la vie active.

Les premières années d'observation de ces différentes cohortes sont marquées par une plus grande instabilité des trajectoires professionnelles avec un passage plus fréquent par le chômage, un allongement de la durée d'accès à un emploi durable. En 1980, neuf mois après la sortie du lycée, 54 % des jeunes issus de CAP ou BEP étaient salariés alors que 25 % se trouvaient au chômage. En 2001, sept mois après la fin des études, 45 % des sortants ont un emploi alors que 18 % en recherchent un. Les mesures, et notamment les contrats d'apprentissage (24 %), sont devenus un passage obligé pour une partie des lycéens avant l'obtention d'un poste stable.

La brusque chute des embauches et l'augmentation du chômage entre 1980 et 1986 témoignent de la sévérité du contexte économique. Les difficultés des jeunes pour trouver un emploi ont entraîné le développement de

Évolution des situations après un CAP et BEP

(en %)	1980	1986	1990	1996	2001
Emploi salarié	54	28	38	30	45
Apprentissage	2	3	4	13	24
Mesure	10	22	25	8	11
Chômage	25	35	15	31	18
Service national	7	10	16	16	-
Inactivité	2	2	2	2	2
Total	100	100	100	100	100
Effectif sortant	6 624	5 554	3 985	1 915	2 119

Lecture : parmi les 5 554 sortants en juin 1985, 28 % sont salariés, 3 % sont apprentis, 22 % suivent une mesure... au 1^{er} février 1986.

Source : enquêtes Céreq en 1980, IVA dès 1986.

mesures d'aide à l'insertion et concernent près du quart des sortants dès 1986. Les lycéens débutent leur vie active sous le signe de la précarité, du fait d'une multiplication des situations intermédiaires (stages de qualification, contrats emploi-formation, emploi-solidarité, travaux d'utilité collective...), et du développement des contrats temporaires et du travail à temps partiel. En 1990, dans un contexte de reprise économique, leur situation professionnelle s'améliore avec une nette hausse des recrutements. Mais les années suivantes, un retournement de tendance accentue la baisse des embauches et augmente le chômage. À partir de 1998, l'amélioration du marché du travail bénéficie également aux sortants de lycée professionnel.

Quelles sont les caractéristiques des emplois occupés ? La moitié des enquêtés déclarent travailler comme ouvriers en 2001 contre les deux tiers de la promotion 80. À l'image des spécialités de formation, les principaux métiers pour la population masculine demeurent ceux de la mécanique suivis de près par ceux de l'électricité : un garçon sur quatre est ouvrier de la mécanique pour les deux cohortes. Du côté de la population féminine, une diminution spectaculaire des métiers de bureau se réalise au profit des métiers de service : une fille sur trois occupait un emploi de bureau en 1980, une sur trois exerce une activité de service en 2001. Le métier dominant est devenu celui de serveuse (19 %). La part des ouvrières a également reculé, de 32 % à 26 %. Près de 12 % des filles déclarent être vendeuses ou employées de commerce quelle que soit la promotion.

Tout comme leurs aînés, près de six jeunes sur dix ont une première embauche dans des entreprises de moins de cinquante salariés. Cependant les établissements de moins de dix salariés accueillent le quart des sortants de lycée contre le tiers en 1980. Invariablement, les deux tiers des garçons travaillent dans l'industrie et le bâtiment, et trois filles sur cinq dans des entreprises du tertiaire. Pour les garçons, il faut souligner l'importance des recrutements dans les entreprises industrielles (49 % en 2001 contre 45 %), et la baisse des emplois dans la construction qui concernent 15 % des débutants (contre 22 % en 1980). Le commerce recrute toujours autant de filles, près de 14 % des sortantes. L'évolution durant ces années se traduit par un fléchissement des embauches de lycéennes dans les secteurs santé, action sociale et administration, au profit des hôtels-restaurants.

Quelles sont les particularités régionales ? Les situations professionnelles des lycéens en Bourgogne et en métropole se différencient peu. Au 1^{er} février 2000, près de quatre jeunes sur dix sont salariés et le quart se trouvent au chômage en Bourgogne comme en France après un CAP et BEP. Cependant ces résultats globaux masquent des inégalités. Les filles accèdent moins facilement à un emploi, leur risque de chômage est toujours supérieur en Bourgogne. Ces disparités demeurent au fil des ans : quelle que soit l'année d'observation, leur chômage reste plus élevé alors que les garçons travaillent plus rapidement dans la région.

Dans un contexte éducatif et économique mouvementé, l'analyse rétrospective souligne un clivage persistant de la population en fonction de la distinction filles/garçons qui renvoie aux spécialités tertiaires/industrielles. On peut s'interroger sur les perspectives des spécialités féminines (commerce, services et tertiaire de bureau). Ce niveau V de formation semble souvent résulter pour les filles d'une insuffisance d'alternatives et, la concurrence avec les sortantes de formations générales ou techniques de niveaux supérieurs accroît sensiblement leurs risques d'exclusion du marché du travail, notamment en Bourgogne. Le choix entre le maintien de la finalité professionnelle de ces diplômés (insertion directe, préparation à une mobilité professionnelle ultérieure), et leur intégration dans de véritables filières de formation, ouvrant la voie à des poursuites d'études, apparaît comme un véritable enjeu pour l'avenir des jeunes filles à ce premier niveau de qualification. ■

Évolution du chômage après un CAP et BEP

(en %)	1976		1986		1996		2000	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Bourgogne	9	30	40	60	36	56	10	37
France	12	28	43	56	41	53	18	35

Lecture : en 1976, le chômage concerne 30 % des filles en Bourgogne et 28 % des filles en France.

Source : enquêtes Céreq en 1976, IVA dès 1986. L'indicateur est calculé hors service national et inactivité.

Sigles

Bac Pro	Baccalauréat professionnel	CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
BEP	Brevet d'études professionnelles	CDD	Contrat à durée déterminée
BT	Brevet de technicien	CDI	Contrat à durée indéterminée
BTn	Baccalauréat technologique	Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
BTS	Brevet de technicien supérieur	Irédu	Institut de recherche sur l'économie de l'éducation

■ 6 jeunes sur 10 en emploi

En Bourgogne, 60 900 élèves ont fréquenté les lycées publics et privés au cours de l'année scolaire 1999-2000. Environ 6 300 jeunes ont terminé une formation technologique et professionnelle, du CAP au BTS, pour arriver sur le marché du travail en juin 2000. La diversité des situations sept mois après la fin des études traduit la complexité de leurs itinéraires.

Au 1^{er} février 2001, 58 % des sortants occupent un emploi salarié (CDI, CDD, intérim) et 15 % en recherchent un. Près de 12 % des jeunes deviennent apprentis. D'autres bénéficient de contrats de qualification ou d'adaptation (7 %), d'emplois jeunes (2 %), ou suivent un stage de formation (2 %). Les jeunes qui ne recherchent pas immédiatement d'activité professionnelle sont peu nombreux (3 % se déclarent inactifs). Quelques sortants de BTS et de Bac Pro effectuent encore leur service national.

Situation des garçons en février 2001

(en %)	BEP CAP	BT BTn	Bac Pro	BTS
Emploi salarié	48	49	74	70
Apprentissage	30	15	8	3
Contrat qualification	7	12	5	10
Autre mesure	2	4	2	3
Chômage	11	13	7	5
Service national	-	-	2	7
Inactivité	2	7	2	2
Total	100	100	100	100
Effectif sortant	1 263	376	814	654

Lecture : parmi les 814 sortants en juin 2000 d'une formation terminale de Bac Pro, 74 % ont un emploi, 8 % sont apprentis... au 1^{er} février 2001.

Situation des filles en février 2001

(en %)	BEP CAP	BT BTn	Bac Pro	BTS
Emploi salarié	41	39	61	72
Apprentissage	15	12	7	1
Contrat qualification	6	20	5	5
Autre mesure	6	4	3	7
Chômage	28	19	22	13
Inactivité	4	6	2	2
Total	100	100	100	100
Effectif sortant	856	529	806	894

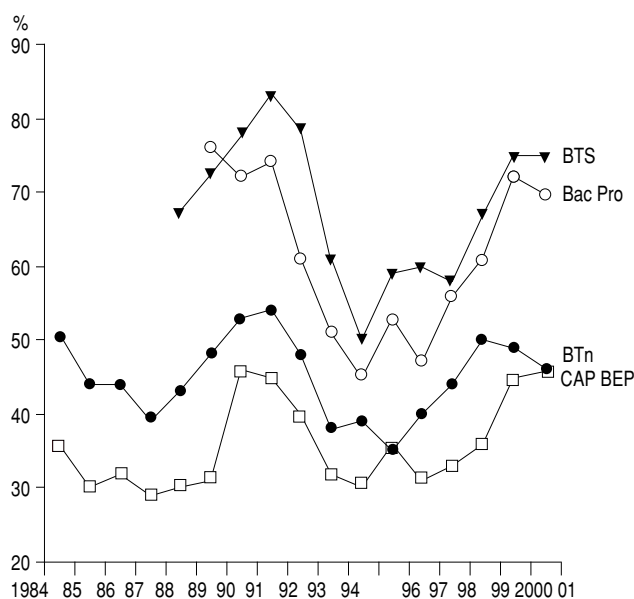
La hausse de l'emploi salarié reste soutenue en 2001 (58 % contre 55 % l'an passé), et le risque de chômage demeure stable. **Sept mois après la sortie du lycée, près de six jeunes sur dix sont salariés, c'est le plus fort pourcentage observé depuis 1984.** Cette progression provient d'un plus grand nombre de recrutements sur des postes stables pour les garçons : les contrats à durée indéterminée représentent plus de 44 % des emplois (contre 40 % en 2000). Le travail à temps partiel marque un net recul pour les filles et concerne le quart de la population féminine active (contre le tiers l'an dernier) pour à peine 5 % des garçons. Parmi l'ensemble des salariés, près de deux sur cinq ont déjà travaillé dans l'entreprise d'embauche (stage, job d'été).

La croissance économique bénéficie principalement aux garçons qui sont plus nombreux en emploi, à l'exception des bacheliers technologiques, dont la situation est comparable à celle de la promotion précédente. Pour les filles, seules les

sortantes de BEP connaissent une légère augmentation des embauches, mais elles demeurent les plus touchées par le chômage (28 %). De plus, le temps partiel, plus souvent subi que choisi, les concerne davantage (37 % des emplois). En définitive, les jeunes filles rencontrent plus de difficultés à trouver immédiatement un travail après la fin de leurs études.

L'élévation du niveau de formation demeure un atout important et facilite l'obtention d'un emploi. Ainsi, le taux d'emploi (calculé hors service national et inactivité) est de 46 % pour les jeunes après un BEP, 70 % pour les bacheliers professionnels, et 75 % pour les sortants des classes terminales de BTS. Cette hiérarchie des diplômes reste stable au fil des ans.

- Évolution des taux d'emploi -



L'analyse des rémunérations pour les emplois non aidés à temps complet révèle des disparités. Le salaire médian déclaré en février 2001 est de 6 500 francs net. L'écart salarial entre les garçons et les filles s'accroît avec le niveau de formation. Ainsi, la différence de revenu mensuel est de 200 francs pour les jeunes issus de BEP, et atteint 900 francs pour les sortants de BTS en défaveur de la population féminine. L'importance des emplois féminins dans le secteur tertiaire (commerce, hôtellerie, services...), où les rémunérations sont globalement plus faibles, explique en partie ces différences.

Salaire net mensuel selon la classe (en francs)

garçons		filles
6 500	BEP	6 300
6 500	Bac Pro	6 000
7 000	BTn	6 300
7 300	BTS	6 400
7 000	Ensemble	6 300

Il s'agit du salaire médian des jeunes en emploi salarié à temps plein.